



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le 9 Novembre, à 19h, le Conseil Municipal de Graimbouville, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Sylvain VASSE, Maire.

• Appel Nominal

Etaient présents :

M. VASSE Sylvain, Maire

M. LEMAIRE Laurent, M. PION Rémi, Mme ESTRIER Brigitte, Adjointes au Maire

Mme BUREL Ghislaine, Mme DELORY Dorothée, M. DUBOC Etienne, M. DUMESNIL Luc, Mme HAUCHECORNE Céline, Mme LETESTU Christine, M. RAGNEAU Daniel, M. RECHER Jonathan, M. TROUVAY Jean-Charles, Mme ZEGGAÏ Marie-Laure, conseillers municipaux

Était excusée :

Mme SAMPIC Caroline a donné procuration à M. LEMAIRE Laurent

• Désignation du secrétaire de séance

Mme ESTRIER est nommée secrétaire de séance à l'unanimité

• Communications et informations diverses

→ **Présentation audit électricité**

M. BACKERT : Un audit électricité a été réalisé en septembre dernier

→ **Présentation audit énergétique**

M. LECHACHEUR : Le rapport comporte un montage photos, un constat des existants, une analyse du bâti et les différentes propositions possibles d'amélioration. Il existe tout un panel pour les pistes d'améliorations dont des solutions, pas forcément rentables, mais notre audit est tramé, tel que demandé pour les dossiers de subvention.

Propositions de travaux d'améliorations du bâti :

- Isolation des façades par l'extérieur pour un gain énergétique
- Isolation du plancher bas de la mairie

- Remplacement des menuiseries extérieures existantes par des menuiseries équipées de double vitrage performant améliorant ainsi le confort thermique et acoustique.
- Propositions de travaux d'améliorations des installations :
 - Assurer une ventilation correcte en mettant en place une ventilation mécanique double flux pour l'école et la salle de réunion de la mairie et, une ventilation simple flux pour les bureaux et sanitaire de la mairie
 - Remplacer la chaudière actuelle par une chaudière fioul à condensation, en améliorant l'isolation des conduites en volume non chauffé.
 - Ou remplacer la chaudière existante par 2 pompes à chaleur air-eau pour un investissement certes, de 55.000 euros TTC mais pour un gain énergétique de 35,6%.
 - Equiper l'ensemble du bâtiment de luminaires « basse consommation »

→ **Présentation site internet**

M. LEMAIRE : Notre nouveau site internet devrait voir le jour d'ici une quinzaine de jours (en principe le 16/11). Le souhait d'avoir un site plus moderne, simple d'utilisation, avec des coloris non agressifs avec un choix de couleurs limité, une clarté des informations, un site intuitif, disposer d'un moteur de recherche puissant et de pas être envahis de fenêtres invasives (genre pop-up). Le site est hébergé par la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole. Suit une présentation sommaire afin de laisser chaque membre découvrir le nouveau site, eux-mêmes. M. Lemaire remercie l'important travail

Approbation du procès-verbal du 1^{er} Juin 2021

Oui à l'unanimité

Approbation du procès-verbal du 14 Septembre 2021

Le procès-verbal du 14 septembre 2021 est adopté, dans sa totalité, par 4 voix (M. VASSE, M. PION, Mme BUREL, M. RECHER) et adopté, par 11

voix, par les autres élus du conseil municipal, jusqu'au moment de leur présence dans la salle des débats.

Suite Communications et informations diverses

→ Règlement collecte des déchets ménagers et assimilés

M. VASSE : Un règlement de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés, approuvé lors du conseil communautaire, a été mis en place, en complément du guide du tri.

→ Travaux Route d'Etainhus

M. RAGNEAU : Je rappelle juste le montant de la ligne budgétaire prévu : 15.000 euros HT alors que le coût global, à l'heure d'aujourd'hui, est de 18.988 euros HT. Cette différence est essentiellement due au radar mobile intégré dans le chiffrage.

M. VASSE : Je vous propose d'augmenter la ligne budgétaire de l'opération 57 (Aménagement de la zone 30 - RD n°234), en transférant 5.000 euros de l'opération 59 (Rénovation énergétique des bâtiments),

Etes-vous d'accord pour adopter cette modification budgétaire de 5.000 euros de l'opération 59 vers l'opération 57 ? **Oui à l'unanimité**

→ Elagage des arbres chemin du Moulin à Vent

M. RAGNEAU : J'ai reçu 3 nouveaux devis.

L'entreprise Odièvre pour 2.660 euros, MB paysage pour 1.800 euros et Vigneux pour 1.700 euros. Comme en termes de professionnalisme, ces 3 entreprises se valent, je vous propose de faire appel à la société la moins chère, l'entreprise Vigneux.

Le Conseil Municipal valide le devis de la société VIGNEUX, pour un montant de 1.700 euros, à l'unanimité.

→ **Travaux de la cuisine de la salle polyvalente**

M. RAGNEAU :

Les travaux de menuiserie sont terminés

Pour l'électricité, la fin des travaux est remise en question suite à de nombreuses non-conformités existantes et dangereuses, dans le tableau électrique. L'entreprise GARCIA peut corriger ces anomalies, qui engagent notre responsabilité. Ces corrections remettront l'installation électrique en conformité et évacueront les risques liés aux locations de la salle. Je vous interpelle quant au sérieux du contrôle de conformité réalisé par SOCOTEC, en janvier dernier.

M. VASSE : Remercie M. RAGNEAU du suivi de ces travaux.

→ **Point tempête**

M. VASSE : Il n'y a pas eu trop de dégâts sur notre commune par rapport à l'intensité du vent. Un vitrail de l'église a été endommagé. Une déclaration a été faite auprès de notre assurance et des devis demandés.

M. PION : L'entreprise Normandie Vitrail, située à Cuverville et qui fait ce genre de restauration, a été contactée.

M. VASSE : Remercie M BLONDEL, venu m'aider à ramasser les branches des arbres, au niveau de Rando Equestre, que j'avais coupé le matin, pour ne pas déranger les pompiers afin d'ouvrir, la voie, à la circulation.

Je remercie aussi l'entreprise DUMESNIL qui nous a dépannés d'un élévateur.

M. DUBOC : A 5h30, j'avais commencé à couper des branches de mon côté.

→ **Conférence thématique proximité du 21 octobre 2021**

M. LEMAIRE :

Trois thèmes ont été abordés :

- 1) **Rapport d'activités 2020 du réseau LIA**
- 2) **Le dispositif Ludisports**

3) Les trottinettes en libre-service *

→ Dates manifestations

M. VASSE : Je vous communique les dates suivantes :

Samedi 11/12 à 12h – Petite salle polyvalente – Remise des colis aux agents communaux

Samedi 18/12 à 15h – Salle polyvalente – Goûter de Noël des anciens offert par le CCAS

Vendredi 7/01/2022 à 19h – Salle polyvalente – Vœux de la municipalité

L'organisation de ces vœux est en attente de certaines dispositions : contrôle du passe sanitaire ? Nombre de personnes limité ?

• Délibérations

→ Délocalisation du lieu de réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal autorise la délocalisation des séances du conseil municipal à la salle polyvalente, située à Graimbouville, route d'Etainhus à l'unanimité.

→ Destruction des nids de frelons – Modification de la prise en charge

Le Conseil Municipal annule la délibération n°16/2021 du 13 avril 2021 prenant en charge, à 100%, les factures de destruction de nids de frelons asiatiques de nos administrés à l'unanimité.

Le Conseil Municipal autorise la prise en charge, à concurrence de 40%, de la facture de destruction, par un intervenant agréé départemental, des nids de frelons asiatiques de nos administrés à l'unanimité.

→ Attribution compensatrice de 2021

Le Conseil Municipal autorise l'imputation de la totalité du montant de l'attribution de compensation, (34.027,97 euros) à partir du 1er janvier 2021, en section de fonctionnement, à l'unanimité.

Le Conseil Municipal autorise les mouvements budgétaires, en section de fonctionnement, composant la décision modificative budgétaire n°1/2021 à l'unanimité.

→ **Décision modificative n°2/2021 – Zone 30**

Le Conseil Municipal adopte la décision modificative n°2/2021 pour un montant de 5.000 euros de l'opération 59 vers l'opération 57 à l'unanimité.

- **Questions diverses**

La séance est levée à 21h15